

**216 rue Maurice le Boucher  
ZA de Tournezy  
34070 MONTPELLIER  
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

**L'URBANISME : SECURISER SES VENTES ET FORGER  
SES ARGUMENTS 1/1**

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

- Identifier les supports d'urbanisme et leur hiérarchie.
- Connaître les sources d'information
- Étoffer la connaissance des dossiers de vente
- Eviter les contentieux après-vente.
- L'agent immobilier sera capable de relever les pièges dans un environnement donné lors d'une transaction. Il transformera en argument les points soulevés : interdiction, projets, perspective, dangers.

**PUBLIC VISE**

- Agents immobiliers
- Agents commerciaux
- Promoteurs

**PREREQUIS**

Aucun pré-requis nécessaire

**DUREE ET DATE**

14 heures réparties sur 2 jours

**ANIMATEUR**

Mr Frédéric WALTHER

**MOYENS ET METHODE PEDAGOGIQUE**

La méthode affirmative permet aux participants de découvrir un nouveau contenu. Elle se base sur l'exposé. Elle est utilisée par le formateur au cours d'une formation, pour des actions d'information ou pour des apports théoriques. La formation a lieu dans une salle de réunion de l'hôtel KYRIAD Prestige (135 rue de Jugurtha – ZA de Tournezy – 34070 MONTPELLIER), équipée de tout le matériel nécessaire (liaison Wi-Fi, projecteur vidéo, paper-board)

**DOCUMENTS A COMPLETER PAR LE STAGIAIRE**

Fiche de renseignements, QCM Avant-projet, QCM Après-projet, Feuille d'émargement, Attestation de présence.

**PROGRAMME**

Introduction : Accueil des participants et tour de table de présentation.

**216 rue Maurice le Boucher  
ZA de Tournezy  
34070 MONTPELLIER  
TEL : 04 67 66 31 19**

N° FORMATEUR : 11755884575 - Numéro de TVA intracommunautaire : FR54838295160

MAJ LE 26 10 23

**L'URBANISME : SECURISER SES VENTES ET FORGER  
SES ARGUMENTS 1/2**

**JOUR 1 : PLU – FONCIER – 7 heures**

**Le SCOT - PLU**

- Règlement
- Zonage
- Annexes
- Etude de cas : mise en situation

**JOUR 2 : PLU – FONCIER – 7 heures**

**Permis de construire**

- Champs d'application des autorisations
- Etude de cas : mise en situation
- Procédure d'instruction
- Contentieux
- Cas particuliers

**VALIDATION DE LA FORMATION** QCM Après-projet (évaluation sur les acquis de la formation),  
Attestation individuelle de formation Loi Alur.